

6 orientations stratégiques

Un territoire mobilisateur et engagé pour la réduction de son empreinte carbone, porté par son SCOT

- Piloter et suivre le plan climat
- Faire connaître le plan climat et animer un réseau local d'acteurs engagés
- Parvenir à une cohérence et coopération inter EPCI

La transition énergétique du territoire, un atout de développement économique durable

- Développer les compétences et l'intelligence territoriale autour de la transition énergétique
- Développer l'économie circulaire
- Développer une agriculture durable
- Aménager durablement les zones d'activités

Un territoire à énergie positive

- Construire un schéma d'approvisionnement énergétique responsable et performant
- Contribuer au développement des filières d'énergies renouvelables en coopérant entre les acteurs pour créer de la valeur locale

La sobriété énergétique de l'habitat et du bâtiment et l'exemplarité des collectivités

- Favoriser la rénovation énergétique dans l'habitat et l'équipement
- Faire du patrimoine public une vitrine d'exemplarité
- Promouvoir la sobriété dans les usages quotidiens (résidentiel, tertiaire, secteurs recevant du public)

Un territoire favorisant les mobilités responsables et solidaires pour une meilleure qualité de l'air

- Diffuser et ancrer l'attention portée aux mobilités alternatives
- Faciliter et amplifier les mobilités alternatives
- Lever les freins aux déplacements des publics rencontrant des problèmes de mobilité
- Aménager le territoire au service des mobilités alternatives, et limitant les déplacements

Un territoire adapté au changement climatique

- Maintenir la qualité de vie et limiter l'exposition aux risques des populations par un aménagement durable
- Tendre vers une consommation et une alimentation durable et en limiter l'impact
- Préserver les ressources naturelles et la biodiversité

Un plan d'actions

Construit pour 6 ans, il s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Des nouvelles actions viendront l'alimenter au fil du temps.

Il est porté par les collectivités du territoire et les acteurs locaux.

Une évaluation de l'atteinte des objectifs est fixée à 3 et 6 ans.



Création graphique, illustrations et mise en page : Atelier Agiteo • www.agiteo.fr

L'ENGAGEMENT des collectivités

Des exemples d'actions :

- Mutualiser les pratiques et les équipements de gestion des déchets
- Déployer une charte d'engagement
- Pérenniser un service d'accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat
- Créer un pôle de formation & de professionnalisation sur la transition énergétique
- Favoriser la seconde vie des produits
- Soutenir les circuits courts
- Etendre une démarche de qualité sur les zones d'activités
- Créer un poste de conseiller(ière) en mobilité durable
- Favoriser les modes de déplacements doux
- Développer les transports à la demande
- Permettre la non-mobilité via la mise en place de services dédiés
- Favoriser l'acceptation des énergies renouvelables
- Favoriser le développement des filières solaires, biomasse, géothermie, éolien, méthanisation
- Intégrer les enjeux et les objectifs du plan climat dans les documents d'urbanisme
- Sensibiliser les usagers à la ressource en eau

EN 2050
notre territoire sera
à énergie positive !

AVEC LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL





Qu'est ce qu'un PCAET ?

C'est l'outil opérationnel de la transition énergétique.

Il engage notre territoire à :

- Réduire la consommation d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques de l'industrie, du transport, de l'agriculture et du résidentiel
- Développer les énergies renouvelables
- Se préparer aux impacts du changement climatique : préserver la biodiversité et la qualité de l'eau, limiter l'exposition aux risques naturels

C'est une opportunité pour construire ensemble un territoire désirable et durable!

- Innover, développer une économie verte et des emplois non délocalisables
- Préserver la qualité de vie en réduisant les déplacements, en améliorant la qualité de l'air, en privilégiant une agriculture plus raisonnée et une alimentation plus saine
- Coopérer entre les forces vives et bien vivre ensemble

Toutes les forces vives de notre territoire sont concernées !

Il est piloté par les 3 Communautés de Communes de Cœur de Garonne, du Volvestre, du Bassin Auterivain et par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays Sud Toulousain.

Il a été co-construit avec les acteurs du territoire.



Le + DU PLAN CLIMAT DU PAYS SUD TOULOUSAIN

Une élaboration collégiale entre les 3 communautés de communes pour garantir une cohérence à l'échelle du Pays.

Une vision partagée, une stratégie commune « devenir un territoire à énergie positive ».

Un plan d'actions concret.

C'est tous ensemble que nous agissons, collectivités locales, entreprises, associations, citoyens, chacun à son niveau.

Devenir un territoire à énergie positive en 2050

c'est atteindre un niveau de production d'énergies renouvelables locales **supérieures** aux consommations locales.

Les grands objectifs !



CONSOMMATION D'ÉNERGIE
(par rapport à 2014, avec évolution de la population)

- 17% de la consommation d'énergie finale **en 2030**
- 36% de la consommation d'énergie finale **en 2050**



ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE
(par rapport à 2014, avec évolution de la population)

- 35% des émissions **en 2030**
- 71% des émissions **en 2050**



ÉNERGIES RENOUVELABLES
17% dans la consommation actuelle **en 2014**



100% dans la consommation finale **en 2050** (soit multiplier par 3 la production)



CRÉATION D'EMPLOIS
9700 emplois locaux en matière de transition énergétique envisagés **en 2050**



RETOMBÉES DU SCÉNARIO

Objectif de création de 9700 emplois non délocalisables en 2050 dont 45% sur les énergies renouvelables, 50% dans le bâtiment et réseau de chaleur, 5% dans le transport (Estimation réalisée grâce à l'outil TETE ADEME).